

**Le jeudi 19 décembre 2013** à 20h00, réunion du Conseil Municipal suivant convocation du 13 décembre 2013 remise ou envoyée aux conseillers municipaux et affichée ce même jour en mairie.

Ordre du jour :

- Compte rendu de la réunion du 09 décembre 2013
- Opération de travaux Bâtiments multifonctions - Emprunt de 750 000 €
- Questions diverses

Réunion tenue en séance publique sous la présidence de M. DESHAYES Jean-Pierre, Maire.

**Étaient présents** : MM. DESHAYES, HEURTIER, Mme MAUPILE, MM. MALLE, CARRE, TRAVERS, BRYON, PERRIER et Mme BARBEDETTE formant la majorité des membres en exercice.

Arrivée de M. ROGER à 20h30

**Absents :**

- Mme TOREL ayant donné pouvoir à Mme BARBEDETTE
- Mme GELOIN ayant donné pouvoir à M. DESHAYES
- Mme PEU

M. TRAVERS Jean-Michel a été désigné comme secrétaire de séance.

Le compte rendu de la réunion du 9 décembre 2013 n'ayant pas été transmis aux élus, son approbation est reportée à la prochaine réunion de conseil municipal.

**OPERATION DE TRAVAUX BATIMENTS MULTIFONCTIONS - EMPRUNT DE 750 000 €**

Suite à la consultation de plusieurs banques, le Crédit Mutuel de Bretagne est l'organisme qui a fait l'offre la moins-disante pour un prêt destiné à financer les travaux de réhabilitation, extension et construction de bâtiments multifonctions.

M. le Maire invite le Conseil Municipal à examiner les propositions faites par le **CREDIT MUTUEL de BRETAGNE, Fédération du CREDIT MUTUEL de BRETAGNE,**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte l'offre de prêt « **CITE GESTION FIXE** » faite par le CMB et décide en conséquence :

**Article 1** : le Conseil Municipal autorise M. le Maire à réaliser auprès du CMB un emprunt dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

|   |  |
|---|--|
| <b>Montant du prêt en euros</b>               | 750 000 €  |
| <b>Objet</b>                                  | Financement travaux de réhabilitation, extension et construction de bâtiments multifonctions de construction |
| <b>Durée</b>                                  | 15 ans   |
| <b>Versement des fonds</b>                    | Jusqu'au 03/04/2014  |
| <b>Taux fixe (% l'an)</b>                     | 3,35 %   |
| <b>Base de calcul des intérêts</b>            | 30/360 jours   |
| <b>Périodicité des échéances</b>              | trimestrielle  |
| <b>Type d'amortissement</b>                   | amortissement constant du capital  |
| <b>Montant de la 1<sup>ère</sup> échéance</b> | 18 781,25 €  |
| <b>Commission d'engagement</b>                | 0.10% du montant du prêt   |
| <b>Remboursement anticipé</b>                 | Possible à chaque date d'échéance moyennant une indemnité actuarielle *                                      |

\* selon les modalités contractuelles

**Article 2** : le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales des contrats du prêteur.

**Article 3** : Les crédits nécessaires à l'exécution de la présente délibération seront inscrits au budget principal 2014.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Arrivée de Yvan ROGER à 20h30

### **BATIMENTS MULTIFONCTIONS - TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES**

M. le Maire informe les élus d'un devis pour travaux supplémentaires dans les bâtiments multifonctions concernant le lot 6 - Menuiseries intérieures.

En effet, une plus-value est proposée pour des huisseries des blocs portes et pour des châssis fixes en hêtre au lieu du bois exotique. Le montant supplémentaire est de 3 016,82 € H.T. M. le Maire explique que dans le cadre du dossier demande de subvention Eco-Faur, le bois exotique est interdit.

Le conseil municipal donne un avis favorable pour ce devis supplémentaire de 3 016,82 € H.T. afin que le menuisier puisse lancer la fabrication.

### **RYTHMES SCOLAIRES**

M. le Maire informe les élus qu'une réunion a eu lieu le mercredi 17 décembre en présence des trois communes du RPI pour l'organisation des animations dans le cadre de la mise en place des TAPE (Temps d'Activités Périscolaires). Il a été question de la mise à disposition de personnel, de locaux, de la répartition des coûts, des activités qui seront proposées... Ces différents sujets feront l'objet d'autres réunions.